



COLOMBIE-BRITANNIQUE

N° de référence : 138627

Le 22 novembre 2017

M. Robert Oliphant  
Président  
Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario) K1A 0A2  
Courriel : [CIMM@parl.gc.ca](mailto:CIMM@parl.gc.ca)

Monsieur le Président,

Je vous remercie de votre lettre du 30 octobre 2017 concernant l'étude sur les politiques et les lignes directrices du gouvernement fédéral sur la non-admissibilité pour des raisons médicales des immigrants menée par le Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la Chambre des communes.

Le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté Canada consulte les provinces et les territoires au sujet de la politique sur la non-admissibilité pour des raisons médicales depuis la fin de 2016. Dans le cadre de ce processus, la Colombie-Britannique a pu examiner et commenter un éventail d'options envisagées par le Ministère. Nous avons aussi fait part de notre point de vue par écrit à des représentants du Ministère et en personne au Forum des ministres responsables de l'immigration. Pour l'instant, la Colombie-Britannique n'a rien à ajouter.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir écrit, et vous prie d'accepter, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Bruce Ralston  
Ministre

cc : L'honorable Adrian Dix  
Ministre de la Santé

Ministère de l'Emploi, du Commerce  
et de la technologie

Cabinet du ministre

Adresse postale :

C.P. 9071, succ. du gov. prov.,  
Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9E2

Téléphone : 250 356-2771

Télécopieur : 250 356-3000

Emplacement : Pièce  
138 Édifices du  
Parlement  
Victoria (Colombie-  
Britannique)

[www.gov.bc.ca/jtt](http://www.gov.bc.ca/jtt)